

15/11/2019
BU(2019)002

CDMSI-

Rapport de la 16^e réunion (16 octobre 2019)
(Strasbourg, Palais)

1. Ouverture de la réunion

Le président du CDMSI, Thomas Schneider (Suisse), ouvre la réunion. La répartition hommes-femmes des 7 participants est la suivante : 3 femmes (43%) et 4 hommes (57%). Deux membres participent à la réunion par vidéoconférence.

Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité souhaite la bienvenue aux membres du Bureau du CDMSI. Il remercie le Bureau pour les orientations qu'il a données au CDMSI dans le cadre de ses travaux et rappelle que le Conseil de l'Europe accorde une attention prioritaire à la liberté d'expression et aux questions relatives à internet et à la société de de l'information, comme en témoignent les priorités de la nouvelle Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić. Il informe ensuite le Bureau des évolutions relatives au Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI) nouvellement créé et rapelle la décision du Comité des Ministres d'organiser, en mai 2020 à Chypre, une conférence ministérielle sur la liberté d'expression, la liberté des médias, l'IA et les enjeux en la matière.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour de sa réunion dans la perspective de la préparation de la 17^e réunion plénière du CDMSI, qui se tiendra du 3 au 5 décembre 2019. L'ordre du jour annoté et la liste des participants font respectivement l'objet de l'annexe 1 et de l'annexe 2.

[3. Conférence des ministres en charge des médias et de la société de l'information \(Nicosie, 28-29 mai 2020\)](#)

Le Bureau est informé de l'état d'avancement des préparatifs de la conférence ministérielle et prend note de la demande d'information concernant (a) les ministères en charge des médias et de l'information (b) les projets d'éducation aux médias et les projets associatifs dans le domaine des médias menés dans les États membres du Conseil de l'Europe. Le Bureau est également informé des conclusions de la dernière réunion du groupe de rédaction chargé de l'élaboration des résolutions ministérielles et de la déclaration finale de la Conférence, qui s'est tenue le 15 octobre 2019 à Strasbourg. Il note que les projets dans leur version révisée seront présentés à la 17^e réunion plénière du CDMSI et que leur approbation finale est prévue lors de la réunion suivante du CDMSI, qui se tiendra le 27 mai 2020 à Nicosie, Chypre, la veille de la conférence ministérielle.

4. Activités normatives

4.1 *Comité d'experts sur la dimension des droits de l'homme dans le traitement automatisé des données et les différentes formes d'intelligence artificielle (MSI-AUT)*

Le Bureau prend note des informations communiquées par le secrétariat au sujet de la quatrième réunion du MSI-AUT (23-24 septembre 2019) et de l'issue du processus de consultation publique concernant le *projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les conséquences des systèmes algorithmiques pour les droits de l'homme*. Il se félicite que le MSI-AUT ait mené ses travaux à bien et prend acte des principales modifications apportées au texte tenant compte des commentaires reçus. Tout en notant que le projet de recommandation est en cours de finalisation par le secrétariat dans les deux langues officielles, il demande que le texte lui soit envoyé pour information et, si nécessaire, pour des précisions supplémentaires en vue de son approbation prévue lors de la 17^e réunion plénière du CDMSI. Le Bureau décide en outre que la version finalisée du texte sera diffusée auprès des membres du CDMSI le 5 novembre 2019 - lesquels disposeront d'un délai de deux semaines pour faire parvenir leurs observations éventuelles - et sera ensuite soumise au CDMSI pour approbation.

Le Bureau est également informé que le Comité des Ministres a pris acte des études « Responsabilité et IA » et « Responsabilité et compétence dans les affaires de diffamation en ligne » et que celles-ci ont été publiées.

4.2 *Comité d'experts sur un journalisme de qualité dans l'ère du numérique (MSI-JOQ)*

Le Bureau prend note des informations communiquées par le secrétariat au sujet de la quatrième réunion du MSI-JOQ (23-24 septembre 2019). Il se félicite des conclusions de l'enquête en ligne destinée à recueillir des données sur les projets d'éducation aux médias et à l'information visant à développer les diverses compétences nécessaires pour reconnaître et valoriser le journalisme de qualité et accueille favorablement la version préliminaire de *l'étude sur le développement des compétences permettant de reconnaître et de mettre en valeur le journalisme de qualité dans l'environnement numérique*. Il convient que les rapporteurs devraient poursuivre leur travail d'analyse approfondie de ces conclusions aux fins de l'étude.

Le Bureau se félicite également que le MSI-JOQ ait mené à terme ses travaux sur *le projet de recommandation sur la promotion d'un environnement propice à un journalisme de qualité à l'ère numérique*. Il prend note de l'approbation tacite du projet de recommandation par toutes les délégations du CDMSI, sauf une, et propose des pistes afin de trouver une solution à cette situation. Il décide ensuite que le texte de la recommandation dans sa version finalisée sera présenté au CDMSI pour approbation à sa 17^e réunion plénière.

5. Mise en œuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe et bonnes pratiques

5.1 *Sécurité des journalistes*

Le Bureau est informé de l'achèvement des travaux sur le *guide de mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)4*, de l'état d'avancement de *l'Étude qualitative sur la peur en tant que facteur affectant les choix entre l'autocensure et le journalisme éthique en Europe (titre provisoire)* et des travaux en cours portant sur le manuel de formation « HELP » sur la sécurité des journalistes à l'intention des juristes, des juges et des représentants des forces de l'ordre, qui devrait être prêt dans le courant de l'année 2020.

Les membres du Bureau prennent par ailleurs note des informations communiquées par le secrétariat au sujet des deux nouveaux membres qui ont rejoint la Plateforme pour la

protection du journalisme et la sécurité des journalistes et des discussions qui se sont tenues lors de la réunion des membres de la Plateforme à Genève en juin 2019.

5.2 *Égalité de genre*

Le Bureau note que le *projet de rapport sur la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2013)01 sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias* est attendu pour la semaine du 21-27 octobre. Il convient qu'après avoir fait l'objet d'un examen final par le secrétariat, le projet sera soumis au CDMSI.

5.3 *Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie sur la gouvernance de l'Internet et élaboration de la nouvelle stratégie numérique*

Le Bureau est informé de la mise en œuvre globalement très fructueuse de la *Stratégie 2016-2019 sur la gouvernance de l'internet* et note que le rapport final de mise en œuvre a été soumis au Cabinet de la Secrétaire Générale. Il prend par ailleurs acte des travaux en cours portant sur l'élaboration de la *Stratégie de gouvernance numérique 2020-2023*.

5.4 *Initiatives dans les États membres*

Le Bureau prend note des informations qu'il reçoit sur un certain nombre d'initiatives communiquées au secrétariat, à savoir, notamment :

- la loi française sur la lutte contre la manipulation de l'information ;
- la révision par la Suisse de sa législation dans le domaine des médias et des télécommunications ;
- les projets de loi monégasque sur la « Principauté numérique » et la communication électronique, ainsi que les évolutions législatives prévues dans le domaine de la protection des données.

Ces initiatives seront également communiquées au CDMSI à sa prochaine réunion plénière et présentées par les délégations concernées. La liste des initiatives pourra encore être complétée d'ici à la plénière.

6. Convention européenne sur la télévision transfrontière

Rappelant que l'objectif premier de Convention européenne sur la télévision transfrontière est d'œuvrer au renforcement de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le Bureau examine la proposition, qui avait déjà été soumise lors de la réunion plénière de juin, d'étudier les problèmes que rencontrent les États membres du Conseil de l'Europe en matière d'accès transfrontière à l'information. Il décide qu'avant la fin octobre 2019 une série de questions adressées aux États membres devra être préparée et que l'avis de l'Observatoire européen de l'audiovisuel devra être sollicité.

7. Activités de coopération

Le Bureau prend note des informations communiquées par le secrétariat au sujet des programmes et activités de coopération en cours et à venir, notamment en Azerbaïdjan, en Ukraine, en Afrique du Nord et en Europe du Sud-Est.

8. Protection des données

Le secrétariat informe le Bureau de la 38^e réunion plénière du Comité de la Convention 108 et de son prochain programme de travail biennal pour 2020-2021 qui prévoit (a) l'élaboration d'un

nouveau mandat et règlement (b) un tour d'horizon du contexte actuel et un examen de la Recommandation CM/Rec(2010)13 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel dans le cadre du profilage (c) la reconnaissance faciale, et (d) la protection des données dans le secteur de l'éducation.

9. Participation de membres du CDMSI à des réunions et manifestations

Le Bureau note que M. Emir Povelakić (Bosnie-Herzégovine) rendra compte, lors de la plénière du CDMSI en décembre, de sa participation au Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) et à la 4^e réunion plénière de rédaction du Protocole (Strasbourg, 8-11 juillet). D'autres points d'information pourront être ajoutés d'ici à la tenue de la plénière.

10. Événements à venir

Le Bureau prend note des informations communiquées par le secrétariat au sujet de la participation de membres du CDMSI/du secrétariat aux prochains Forum mondial de la démocratie (Strasbourg, 6-8 novembre 2019) et Forum sur la gouvernance de l'internet (Berlin, 25-29 novembre 2019) ainsi qu'à la manifestation en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le thème « Intelligence artificielle : une technologie au service de l'humanité » (28 octobre 2019, New York). Il est également informé de la conférence à venir sur le thème « (Dernier) appel pour un journalisme de qualité » (Slovénie, 28-29 novembre 2019), coorganisée par le ministère de la Culture de la République de Slovénie et le Conseil de l'Europe.

11. Travaux d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

11.1 Comité des Ministres

Le secrétariat informe le Bureau de l'état d'avancement des discussions au sein du Comité des Ministres sur le mandat 2020-2021 du CDMSI et des propositions concernant ses nouveaux comités d'experts : Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques (MSI-DIG), Comité d'experts sur l'environnement et la réforme des médias (MSI-REF), ainsi que le Comité d'experts conjoint sur la lutte contre le discours de haine (ADI/MSI-DIS), qui relèvera à la fois du CDMSI et du CDADI. Il prend également acte de l'adoption du mandat du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI) par le Comité des Ministres le 11 septembre 2019.

Le Bureau procède ensuite à un échange de vues avec le représentant du secrétariat du CAHAI et note que la première réunion du CAHAI est prévue du 18 au 20 novembre à Strasbourg, et que le CAHAI doit soumettre un rapport d'activité au Comité des Ministres contenant des propositions spécifiques d'actions futures au plus tard le 31 mai 2020. Il est convenu qu'un représentant du secrétariat du CAHAI serait invité à la 17^e réunion plénière du CDMSI.

11.6 Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)

Le Bureau est informé que le nouveau mandat du CDDH est en cours d'examen et que des activités portant sur les questions d'intelligence artificielle devraient vraisemblablement figurer au rang de ses priorités. Emir Povelakić (Bosnie-Herzégovine) a participé à la 91^e réunion plénière du CDDH (18-21 juin 2019, Strasbourg).

Le Bureau note en outre qu'aucune évolution notable n'a été observée depuis sa dernière réunion en juin 2019 concernant les points suivants :

- 11.2 *Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*
- 11.3 *Commissaire aux droits de l'homme*
- 11.4 *Conférence des OING du Conseil de l'Europe*
- 11.5 *Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT)*
- 11.7 *Observatoire européen de l'audiovisuel*

En fonction du calendrier des activités des organes ci-dessus, des informations actualisées en rapport avec les activités du CDMSI seront communiquées lors de la réunion plénière de décembre.

12. Autres organisations

12.1 Union européenne

Le Bureau prend note des informations transmises par le secrétariat concernant les initiatives et développements survenus au niveau de l'Union européenne dans le domaine des médias et de l'intelligence artificielle. Le Bureau convient qu'un représentant de la Commission européenne doit être invité à la 17^e réunion plénière du CDMSI.

13. Evaluation par la Direction de l'audit interne et de l'évaluation

Le Bureau prend note des informations transmises par le secrétariat concernant les conclusions et les recommandations figurant dans le rapport d'évaluation des travaux des comités intergouvernementaux élaboré à la demande de la Direction de l'audit interne et de l'évaluation du Conseil de l'Europe, et leur influence potentielle sur les travaux du CDMSI.

14. Questions diverses

L'attention du Bureau est attirée sur la procédure pour les prochaines élections du nouveau Bureau et sur les membres des comités d'experts subordonnés au CDMSI. Il est convenu que les États membres devraient être invités à proposer des experts en temps utile.

S'agissant des rapports sur les activités du CDMSI, le Bureau est informé que le Comité des Ministres demande désormais que les rapports abrégés des comités intergouvernementaux n'excèdent pas quatre pages. En outre, tous les documents soumis au Comité des Ministres pour adoption (projets d'instruments) de plus de trois pages devront être assortis d'un bref résumé. Le Bureau décide par conséquent que les rapports de ses réunions, de même que les rapports des réunions plénières du CDMSI, devraient s'efforcer de gagner en concision.

ANNEXE 1
16e réunion
Mercredi 16 octobre 2019 (9h30 – 18h00)

Palais de l'Europe, salle 17

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la réunion**
Communication par M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. [Conférence des ministres en charge des médias et de la société de l'information \(Nicosie, 28-29 mai 2020\)](#)**
- 4. Activités normatives**
 - 4.1 *Comité d'experts sur la dimension des droits de l'homme dans le traitement automatisé des données et les différentes formes d'intelligence artificielle (MSI-AUT)*
 - 4.2 *Comité d'experts sur un journalisme de qualité dans l'ère du numérique (MSI-JOQ)*
- 5. Mise en œuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe et bonnes pratiques**
 - 5.1 Sécurité des journalistes
 - 5.2 Égalité de genre
 - 5.3 Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie sur la gouvernance de l'Internet et élaboration de la nouvelle stratégie numérique
 - 5.4 Initiatives dans les Etats membres
- 6. Convention européenne sur la télévision transfrontière**
- 7. Activités de coopération**
- 8. Protection des données**
- 9. Participation des membres du CDMSI à des événements**
- 10. Événements à venir**
- 11. Travaux d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe**
 - 11.1 Comité des Ministres
 - 11.2 Assemblée parlementaire
 - 11.3 Commissaire aux droits de l'homme
 - 11.4 Conférence des OING du Conseil de l'Europe
 - 11.5 Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT)
 - 11.6 Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)
 - 11.7 Observatoire européen de l'audiovisuel et EPRA
- 12. Autres organisations**
 - 12.1 Union européenne
- 13. Évaluation par la Direction de l'audit interne et de l'évaluation**
- 14. Questions diverses**

ANNEXE 2

Liste des participants

M. Thomas Schneider, Ambassadeur, Suisse (président)

Directeur du Service des Affaires internationales
Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DETEC
Office fédéral de la communication OFCOM
Suisse

Mme Elfa Ýr Gylfadóttir, Islande, (vice-présidente) (par vidéoconférence)

Directrice de la Commission des médias
Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Culture

M. Mati Kaalep, Estonie (par vidéoconférence)

Conseiller aux affaires audiovisuelles du ministère estonien de la Culture

M. Serge Robillard, Monaco

Chargé des relations institutionnelles

Délégation Interministérielle pour la Transition Numérique

Mme Kathleen Stewart, Royaume-Uni

Responsable de la politique internationale de radiodiffusion

M. Matthias Traimer, Autriche

Chef du service des médias et de la société de l'information, Chancellerie fédérale, Service constitutionnel, Vienne

Mme Inge Welbergen, Pays-Bas

Juriste, médias

Ministère de la Culture

Secrétariat

M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

Mme Artemiza-Tatiana Chisca, Chef de la Division médias et internet, Direction générale des Droits de l'Homme et État de droit, Secrétaire du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

Mme Charlotte Alenhöner-Dion, Chef de l'Unité gouvernance de l'internet, Secrétaire du Comité MSI-AUT, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

Mme Urška Umek, Chef de l'Unité médias, Secrétaire du Comité MSI-JOQ, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

Mme Clementina Barbaro, co-secrétaire du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI)

Mme Elena Dodonova, administratrice, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

Mme Martina Silvestri, Responsable de programme, Unité de la coopération, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

M. Shahin Abbasov, Responsable de programme, Unité de la coopération, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

M. Peter Kimpian, administrateur, Unité de la protection des données, Service de la société de l'information, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit

Mme Julia Whitham, assistante, Division médias et internet, Direction Générale des Droits de l'Homme et État de droit